

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)

Le conseil en évolution professionnelle est un service proposé à chaque personne en activité pour l'accompagner dans son projet.

Qu'est-ce que c'est ?

Mis en œuvre en janvier 2015, le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un droit gratuit, réalisé en dehors de l'entreprise, **ouvert à tout salarié, demandeur d'emploi et aux travailleurs indépendants**.

Il vous permet :

- de **faire le point** sur votre situation professionnelle
- d'**engager une démarche d'évolution** professionnelle (mobilité, reprise d'activité, etc.)
- de favoriser l'évolution et la sécurisation de votre parcours
- d'**accroître vos aptitudes, compétences et qualifications** en facilitant notamment l'accès à la formation.

Les objectifs ?

Le CEP est une **offre de services** en information, en conseil et en accompagnement personnalisés de projets d'évolution professionnelle, elle prévoit :

- **un accueil individualisé**
- **un conseil personnalisé**
- **un accompagnement à la mise en œuvre du projet professionnel.**

Le CEP doit permettre aux bénéficiaires :

- de disposer d'un **temps d'écoute et de recul** sur leurs parcours professionnels ainsi que d'un suivi par un référent dans les différentes phases du CEP
- d'accéder à une **information individualisée**
- d'élaborer une stratégie d'évolution lui permettant de construire ou de préciser son **projet**

professionnel et de vérifier sa faisabilité

- de cerner, le cas échéant, les compétences ou les qualifications à faire reconnaître, à acquérir ou à développer
- de **construire un plan d'actions** permettant notamment d'identifier les interlocuteurs, les leviers et les financements disponibles pour mettre en oeuvre le projet.

Qui le propose ?

Les **cinq réseaux** qui assurent ce conseil sont :

 <small>Apec</small>	 <small>cap emploi</small>	 <small>Missions Locales Auvergne-Rhône-Alpes</small>	 <small>OPACIF</small>	 <small>pôle emploi</small>
<small>Calvados</small>	<small>Travailleur-Indépendants</small>	<small>Beauvais</small>	<small>Savoie</small>	<small>Grand-Est Grand-Ouest</small>

Pour aller plus loin sur cette offre de service :

- [Consulter la Fiche détaillée "Conseil en évolution professionnelle \(CEP\)"](#)
 - [Tout savoir sur le Compte Personnel de Formation et le Compte Personnel d'Activité.](#)
-